

PROCÈS-VERBAL
du CONSEIL DE FACULTÉ
du 17 décembre 2020
sous la présidence du Doyen Anne Fauchon

Étaient présents Mme Anne Etienney ; Mme Marie-Christine Autrand ; Mme Nathalie Blanc ; Mme Muriel Tapie-Grime ; M. Yann-Arzel Durelle-Marc ; Mme Anne Fauchon ; M. Guilhem Julia ; M. Antoine Pécoud ; Mme Sandrine Seygnerole ; Mme Despina Sinou ; M. Franck Laffaille ; M. Jean-Jacques Menuret ; M. Emmanuel Giannesini ; M. Jacques Maury de Saint Victor ; M. Kacper Gruczka.

Le Conseil s'est déroulé, compte tenu de l'urgence des votes tenant à la crise entraînée par le blocus des examens, par échange de courriels.

L'ordre du jour est le suivant :

Modifications des examens des Licences 1 AES, Droit et SocioPo, Licences 2 AES et Droit

Compte tenu du blocus des examens précités en présentiel prévus dans les gymnases du campus de Villetaneuse la semaine du 14 décembre, ceux-ci se tiendront la semaine du 11 janvier en distanciel.

En conséquence, pour les seules formations concernées, le calendrier universitaire est modifié ainsi : les cours du semestre impair démarrent la semaine du 18 janvier (et non plus celle du 11 janvier) avec pour effet que ce semestre est raccourci d'une semaine.

Vote favorable à l'unanimité, moins une voix.

L'ordre du jour est épuisé.

Le Doyen
Anne Fauchon